

Mise en conformité avec le RGPD : description de Traitement

Gestion des listes de diffusion

Responsable du traitement : GRAACE AISBL

Destinataire : GRAACE AISBL

Finalités du traitement

Le processus a pour finalités :

1. De tenir à jour les listes de diffusion utilisées pour envoyer des communications de toute nature.
2. De tenir à jour les listes de diffusion pour les adhérents

Mesures de sécurité

Les données personnelles traitées par GRAACE ne sont en aucun cas transmises à d'autres destinataires, ni avec ni sans contrepartie financière.

Ce traitement n'est pas sous-traité.

Catégories de personnes concernées

Tout public

Catégories de données à caractère personnel

Les données gérées sont :

- Identité personnelle (nom et prénom, ...)
- Adresses courriel professionnelles et/ou privées

Durée de conservation des données

Les données sont conservées durant toute la durée où l'adresse courriel reste valable.

Base légale : article 6(a) ; 6(f) ; article 14 et 14.5(b) du RGPD

La fourniture des données est à caractère contractuel. La personne concernée est tenue de fournir ces données à caractère personnel pour recevoir les informations.

GRAACE compile également des listes de diffusion à partir des informations qu'elle recueille lorsque qu'elle organise des événements (conférences, ...), contacte des groupes de personnes, a connaissance d'informations largement publiées... Dans ce cas, ces données n'ont pas été collectées auprès de la personne concernée.

Droit d'accès et de rectification, retrait du consentement

La personne dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Elle dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données, pour des motifs légitimes.

Pour exercer ses droits, la personne peut utiliser le mécanisme de désabonnement fourni sur le site web de l' AISBL.

Réclamation auprès d'une autorité de contrôle ou recours juridictionnel

L'autorité de contrôle est la [CPVP](#) Commission de la protection de la vie privée
Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles, Belgique. La personne a le droit d'introduire une réclamation auprès de cette Autorité.

La personne a le droit à un recours juridictionnel devant les tribunaux Belges francophones de Bruxelles.